

Image not found or type unknown



FAIRE EXECUTER UN JUGEMENT PRUD'HOMMES

Par **LANCA**, le **20/06/2009** à **15:46**

Bonjour,

Je viens de gagner mon mon procès en prud'hommes contre l'AGS et le mandataire judiciaire de mon ancien employeur :

Environ 4750€ pour la partie salaires (AGS) et 19 000€ en dommages et intérêts.

Comment être sûr que ce sont bien les sommes que je vais percevoir, et d'autre part comment faire exécuter ce jugement le plus rapidement possible ?

Merci de vos réponses